



Corse Belgodère Belambra Golfe de Lozari

du 26 juin au 5 juillet 2026

Le séjour

Ce séjour est proposé avec le transport ferry Continent/Corse/Continent au départ de Marseille en cabine, 7 nuits en demi-pension au Club Belambra au cœur d'une sublime pinède de 22 ha et face aux eaux cristallines de la Méditerranée.

Dans ce club, on aime :

- Le restaurant principal avec buffets variés et show-cooking,
- La piscine de 450 m² avec pataugeoire
- L'ambiance festive, shows, concerts live...

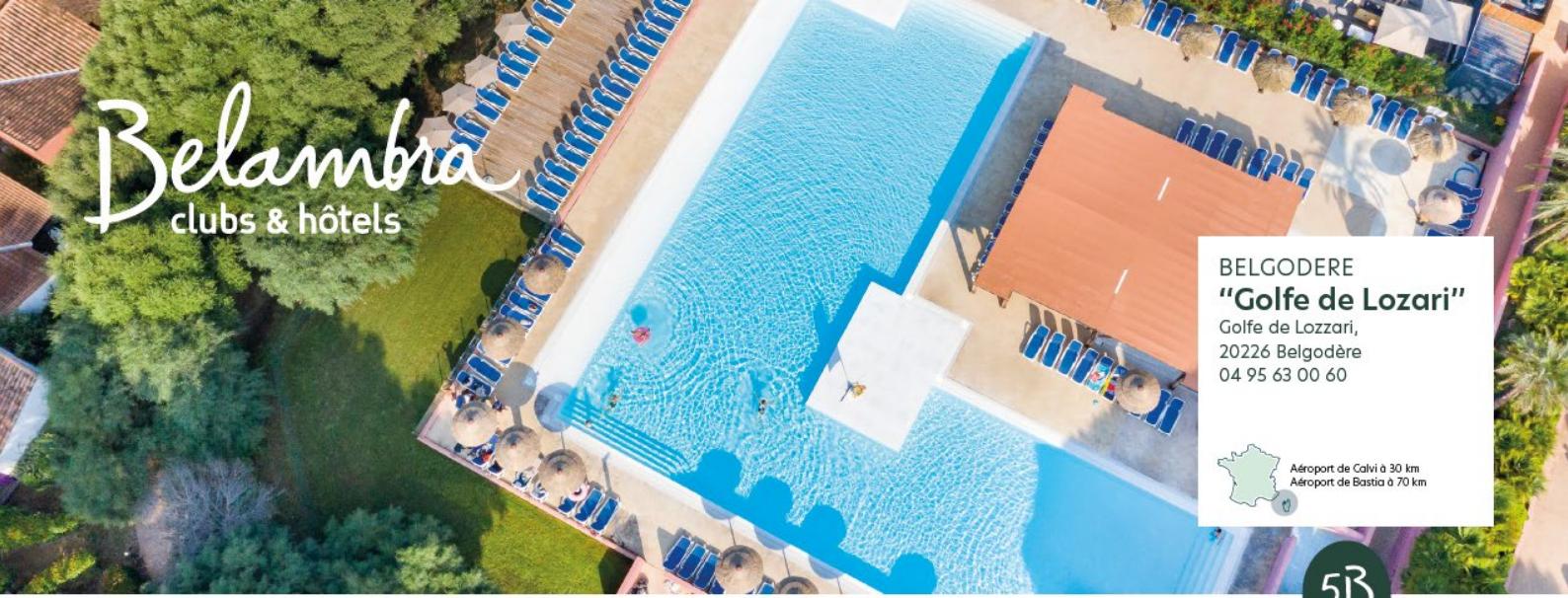


Dossier suivi par Maxime

contactvla@cseah.com

Bateau au départ de Marseille





BELGODERE
"Golfe de Lozari"
Golfe de Lozzari,
20226 Belgodère
04 95 63 00 60

Aéroport de Calvi à 30 km
Aéroport de Bastia à 70 km

5B

UN CADRE ÉPOUSTOUFLANT ENTRE MER ET MONTAGNE

Votre hébergement

Durant votre séjour, vous serez hébergé en bungalow duplex 2 chambres 4 personnes.

Dans la 1^{ère} chambre, à l'étage, se trouve un lit double et la 2^{ème} chambre avec 2 lits superposés, au rez-de-chaussée.

Les logements sont climatisés et possèdent une terrasse.



Restauration lors du séjour au club

Régalez-vous en formule demi-pension avec une cuisine authentique et variée dans notre restaurant principal. Faîtes-vous plaisir avec les spécialités régionales.

- Le petit déjeuner est servi sous forme de buffets pour bien démarrer la journée
 - Les dîners sont servis en buffets dans le restaurant principal
- La demi-pension débute du dîner du premier jour au club Belambra au petit-déjeuner du dernier au club Belambra.



Animations et soirées

Parce que votre séjour est aussi l'occasion de découvrir de nouvelles activités à partager ensemble, le club vous propose chaque soir des animations festives et chaleureuses : jeux et tournois, soirée dansante, ambiance musicale, apéritifs animés, cinéma et de nombreuses exclusivités Belambra !

Clubs enfants

Les équipes accueillent les enfants de 3 à 17 ans au sein des clubs enfants et ados, avec des activités ludiques, créatives et adaptées à chaque âge, pendant les périodes suivantes :

De 3 à 17 ans : du 04/04 au 02/05/2026, du 27/06 au 29/08/2026 et du 17/10 au 31/10/2026

Tout est pensé pour le bien-être et l'épanouissement des enfants... et pour la tranquillité des parents.



Les équipements

- Piscine de 450 m² avec pataugeoire
- Terrain de pétanque et beach-volley
- 2 courts de tennis éclairés et 2 terrains de padel
- WiFi inclus
- Clubs enfants de 3 à 5 ans ouverts en dehors des vacances scolaires

Prix/Personne en bungalow duplex	Prix CSE * Subvention Déduite	Subvention CSE Airbus H (plafonnée à 1400 € /an/matricule)	Prix Sans Subvention CSE
Adulte/Ado	485 € *	242,41 €	727,41 €
Enfant 2/11 ans **	354 € *	178,38 €	532,38 €
Traversée véhicule A/R en ferry	Prix CSE * Subvention Déduite	Subvention CSE Airbus H (plafonnée à 1400 € /an/matricule)	Prix Sans Subvention CSE
Catégorie B (– 5 m.)	107 € *	53,34 €	160,34 €

*Prix CSE pour les clients n'ayant pas atteint le plafond annuel de subvention.

** Tarif applicable seulement si l'enfant partage la chambre de 2 adultes payants le plein tarif.

Forfait enfant – 2 ans : nous consulter

Le prix comprend :

- La traversée en bateau de nuit A/R MARSEILLE – BASTIA / Corsica Linea en cabine sans sanitaire.
- L'hébergement en demi-pension pour 7 nuits au club Belambra en logement « Classique Bungalow Duplex 2 chambres 4 personnes Terrasse, climatisation »
- La taxe de séjour
- L'assurance multirisques AXA CSE de 4,80%.

Le prix ne comprend pas :

- Les repas non mentionnés dans « le prix comprend »
- Les dépenses personnelles et les pourboires.
- Toutes prestations non mentionnées.
- Le supplément single : nous consulter (Pris en charge par le CSE 1 fois/an pour les célibataires et/ou parent isolé)
- L'assurance AXA 4,80% obligatoire pour les options réservées auprès du CSE ainsi que les autres typologies de chambre que celle prévue au contrat.

Barème de frais (Frais d'annulation par personne, calculés sur le prix « Sans Subvention »)

Sur la partie séjour

- Dès l'inscription à + de 90 jours : 20% du montant total du séjour + coût de l'assurance.
- Entre J-90 et J-60 du départ : 50% du montant total du séjour + coût de l'assurance.
- Entre J-59 et J-20 jours du départ : 70% du montant total du séjour + coût de l'assurance.
- A compter de J-20 jours du départ : 100% du montant total du voyage + coût de l'assurance.

Sur la partie transport

- Dès l'inscription à J-31 du départ : 20% du montant total du transport + coût de l'assurance.
- Entre J-30 et J-15 du départ : 30% du montant total du transport + coût de l'assurance.
- Entre J-14 et le jour du départ : 100% du montant total du transport + coût de l'assurance.

Les annulations se font obligatoirement par écrit au CSE et doivent nous parvenir à J-1 (jour ouvré) avant les dates d'échéances mentionnées ci-dessus.

Les motifs d'annulation doivent être reconnus par l'assurance pour être pris en charge.

(contrat téléchargeable sur le site du CSE)

Formalités pour les ressortissants français (au 01-02-26)

-> carte d'identité en cours de validité (non prorogée) ou passeport en cours de validité

Il appartient à chaque participant de vérifier la validité des documents exigés.

Les Noms et Prénoms transmis par les participants doivent impérativement être ceux portés sur le passeport/CNI.

Le CSE décline toutes responsabilités en cas de non-respect des formalités.

Les autres ressortissants, sous leur seule responsabilité, doivent se rapprocher de leur autorité consulaire.

-> Pour le passage du véhicule, il nous faut le numéro de la plaque d'immatriculation.

Pensez à nous le mentionner à la réservation.

Un groupe de communication pourra être créé à l'initiative de l'agence de voyage.